

ARRÊTÉ N° 2018_064

ARRÊTÉ DE CIRCULATION - CHEMIN DE LA FERME DES BOIS

FÊTE DES VOISINS - 08 JUILLET 2018

Le Maire au nom de la Commune,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la demande présentée par Madame MARRO demeurant au 28, chemin de la guérinoterie à GAMB AIS, en vue d'organiser une fête des voisins le dimanche 08 juillet 2018,

Considérant que les riverains s'engagent à respecter le bon ordre et la tranquillité publique à laisser les lieux dans un parfait état de propreté ;

ARRÊTE

ARTICLE 1. – Les riverains de la Guérinoterie sont autorisés à organiser leur fête sur la voie publique, le dimanche 08 juillet 2018 à partir de 12 heures, et ce jusqu'à minuit. L'accès aux véhicules et le stationnement seront interdits sur le chemin de la ferme des bois entre le chemin de la guérinoterie et le lavoir pendant toute la durée de la manifestation.

ARTICLE 2. – Toutefois, en cas de nécessité, les véhicules de secours devront avoir le libre accès à ces voies.

ARTICLE 3. – La signalisation sera mise en place par les organisateurs, ils devront prendre toutes les mesures afin d'assurer la sécurité des participants.

ARTICLE 4. – Ampliation du présent arrêté sera transmis à :

- Monsieur le Chef de Brigade de la Gendarmerie de HOUDAN - MAULETTE,
- Madame MARRO, représentant les riverains,
- un arrêté sera conservé en Mairie.



Fait à GAMB AIS, le 06 juillet 2018

Le Maire,

Régis BIZEAU